

LES JEUDIS DE CHROMA

**En Présence
d'Anne AGHION**

Programmation de films documentaires

CHROMA 

25 mars 2010 20 h30

Mon voisin, mon Tueur d'Anne AGHION

Documentaire Français

2009

Durée
80 min

Cinéma le Royal - Av. Félix Geneslay - Le Mans



Comment accorder le pardon à ceux qui ont tué vos enfants ? En 1994, au Rwanda, des centaines de milliers de Hutu sont incités à exterminer la minorité tutsi. Sept ans plus tard, en 2001, le gouvernement met en place les gacaca (pr.ga-CHA-cha), des tribunaux de proximité, dans lesquels les Rwandais des collines sont appelés à juger leurs voisins. Filmé sur près de dix ans sur une même colline, le film retrace l'impact de ces gacaca sur les survivants et les bourreaux.

L'association ChrOma
vous propose,
en partenariat avec l'association Cinéambul,
le 25 mars 2010 à 20h30, au cinéma LE ROYAL du Mans
le 2^e «JEUDI DE CHROMA» 2010 consacré au film

« Mon voisin, mon tueur » d'Anne AGHION

Anne AGHION

Anne Aghion est une cinéaste franco-américaine qui vit à New York. Elle vient de terminer **MON VOISIN MON TUEUR**, un long-métrage sur la gacaca (Ga-CHA-cha) au Rwanda, qu'elle a tourné sur près de dix ans.

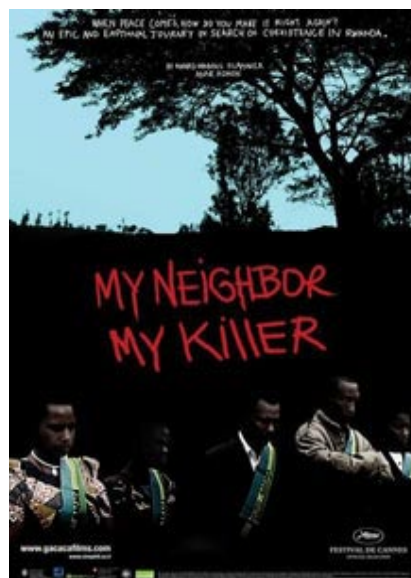
Ses autres films au Rwanda, qui incluent **GACACA, REVIVRE ENSEMBLE AU RWANDA ?** (prix Fellini de l'Unesco en 2003), et **AU RWANDA ON DIT... LA FAMILLE QUI NE PARLE PAS MEURT** (Emmy 2005), ont été diffusés sur ARTE et Sundance Channel, et diffusés dans le monde entier.

Elle vient également d'achever **LES CAHIERS DE LA MEMOIRE** le troisième volet de sa trilogie sur les gacaca. En 2008, Anne Aghion réalise **ICE PEOPLE**, un film co-produit par ARTE, ITVS International et Sundance Channel qu'elle tourne en Antarctique et qui explore les défis personnels et émotionnels de la vie des chercheurs dans cet environnement extrême. Son premier film, **SE LE MOVIO EL PISO – UN PORTRAIT DE MANAGUA** remporte un



Fiche technique

Réalisation : Anne Aghion
Ecriture : Anne Aghion
Production : Anne Aghion
Montage : Nadia Ben Rachid
Image : James Kakwerere, Linette Frewin, Claire Bailly du Bois, Mathieu Hagnery, Simon Rittmeier
Son : Richard Fleming, Pierre Camus
Etalonnage : Eric Salleron
Montage son : Roland Duboué, Dolores Jordi, Anne-Marguerite Monory
Mixage : Nathalie Vidal, Yves Servagent
Moyens techniques : Avidia, Studio Orlando, Noesis/Imagine
production de Gacaca Productions.
Produit avec le soutien du Service fédéral des Affaires étrangères de Belgique, la Compton Foundation, le New York State Council on the Arts, Oxfam-Novib, la Coopération suisse au développement, et le United States Institute of Peace.



prix au Festival de la Havane en 1996.

Elle démarre sa carrière dans la presse écrite quotidienne, au bureau parisien du New York Times, et à l'International Herald Tribune. Anne Aghion a grandi à Paris. Elle est diplômée de langue et littérature arabes de Barnard College (Université de Columbia) à New York et est lauréate en 2005 de la prestigieuse Fondation Guggenheim aux Etats-Unis.

Note d'intention de la réalisatrice

Il y a maintenant près de dix ans, je me rendais au Rwanda pour la première fois afin d'y réaliser un film sur les juridictions gacaca, ces tribunaux de proximité, que le gouvernement rwandais avait décidé de mettre en place pour juger les crimes de génocide. Je voulais voir de près à quoi ressemblerait cette tentative de justice complète qui devait permettre aux rescapés et aux bourreaux de se remettre à vivre ensemble dans ce petit pays ravagé par le cataclysme du génocide le plus efficace du XXème siècle.

J'avais alors l'intention de suivre la mise en place des gacaca dans une petite communauté rurale, et de clore le récit du film avec les premiers procès prévus sur cette colline. Très vite,



je me suis rendue compte que l'établissement des gacaca prendrait plus de temps que je ne l'avais imaginé, et j'ai donc commencé par faire un premier film d'une heure, puis un deuxième, avant même que les procès ne démarrent. Après près de dix ans de tournage MON VOISIN MON TUEUR, que j'achève aujourd'hui, est LE FILM que je suis partie faire fin 1999 lorsque j'ai démarré cette aventure.

L'idée des gacaca me semblait être d'une audace folle. Il s'agissait non seulement d'épingler chaque crime à chaque coupable, mais aussi de faire en sorte que la vérité soit exprimée au grand jour, à l'image de ce génocide dont on ne cesse de répéter qu'il a été perpétré en plein jour. Enfin, l'objectif des gacaca était aussi d'avoir une fonction cathartique pour permettre aux Rwandais des collines – Hutu, Tutsi et Twa - de retisser les liens sociaux qui les unissaient depuis des générations.

Pour mieux comprendre les enjeux de cette



reconstruction, il faut imaginer que le Rwanda aujourd'hui, c'est un peu comme si, dans les années 50, on avait mis la Pologne, l'Allemagne, la France et Israël à l'intérieur des mêmes frontières, sans aucune possibilité pour les Juifs de quitter le territoire - et les gens - qui avaient tenté de les exterminer. Lorsque l'on constate la douleur qui perdure plus de 60 ans après la fin de la guerre, on commence à prendre la mesure de l'ampleur de la tâche qui attend les Rwandais.

Comme beaucoup d'autres de ma génération ayant grandi en France après la Shoah, j'ai éprouvé le besoin presque thérapeutique de comprendre et surtout de ressentir ce que la génération de mes parents – des Juifs - avait éprouvé au sortir de ce cataclysme. Le Rwanda de l'après-génocide m'a permis d'entr'ouvrir une porte sur la douleur insondable qui avait été si peu exprimée autour de moi.

En fait, MON VOISIN MON TUEUR rassemble dans un seul film, toutes les raisons pour les-



quelles j'ai pris une caméra il y a près de 15 ans : refus de simplifier les émotions – volonté de décrire sur un temps long, et non de produire une vérité immédiate – et, plus que tout, comprendre comment les hommes, quand ils y sont obligés, font pour vivre ensemble dans des conditions extrêmes.